



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 02 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de OLLOIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CECCHET, Maire.

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER, Adjoint ; Jérôme RENOARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Claire VOLPI, Christophe DEMONCHY, et Vincent BAFFALEUF.

**Absents excusés** : Valérie BUISSON a donné son pouvoir à Jean-Louis CECCHET et Christophe COHADE a donné son pouvoir à Alain HERITIER

**Secrétaire** : Charlotte COGAN est nommée secrétaire de séance.

En début de séance, le Conseil a ajouté à l'unanimité un point à présenter : l'avis n°2021-0118.

### **1/ Approbation du compte rendu du 25 mai 2021 :**

Le Conseil Municipal rejette à la majorité le compte-rendu du 25 mai 2021.

La majorité du Conseil Municipal est en attente de la rectification des deux derniers compte-rendus avec les points correctement modifiés (25 mai et 14 avril 2021)

Pour : 2 / Contre : 9 / Abstention : 0

### **2/ Point sur l'avis n°2021-0118 :**

La Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes a transmis l'avis n°2021-0118 qui a été porté à la connaissance de l'assemblée délibérante du Conseil Municipal de OLLOIX, avis portant sur le budget 2021 et portant conclusion n°16 : « *En conséquence, il n'y a pas lieu de mettre en demeure la commune d'OLLOIX d'inscrire à son budget les crédits suffisants et nécessaires pour permettre la mise en paiement de la dépense de 945 625,79€, objet de la saisine introduite au nom de la commune de SAINT-NECTAIRE.* »...

Par ces motifs : ... article 2 : « *DECLARE non obligatoire pour la commune d'OLLOIX la dépense d'un montant de 945 625,79€, relative au paiement de titres de recettes émis par la commune de SAINT-NECTAIRE à l'encontre de la commune d'OLLOIX.* »...

### **3/ Point sur la numérotation :**

Le plan d'adressage présenté le 9 avril 2021 a vu le libellé des noms de rues validé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité la numérotation métrique.

Pour : 8 / Contre : 2 / Abstention : 1

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

### **4/ Goudronnage - Devis**

Le Maire rappelle les travaux d'entretien des voies municipales étaient un des projets de l'équipe municipale.

La mairie a prévu des travaux de goudronnage sur le Chemin d'Odon, le Chemin du Verger, le Chemin des Ayres. Le choix de l'enrobé à froid permet à la mairie de réaliser directement les travaux d'ici la fin de l'année 2021.

### **5/ Eglise : travaux d'électricité – devis en cours**

Le Maire rappelle que deux devis sont à l'étude, concernant la partie électricité.

Le choix des luminaires est en discussion

### **6/ Prévision d'achat d'un radar pédagogique**

Afin de sensibiliser les automobilistes dans la descente de la Rue des 3 Puys, l'achat d'un radar pédagogique est en prévision.

Le Maire explique qu'une demande de subvention a été faite.

.....Fin du Conseil.....



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 02 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de OLLOIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CECCHET, Maire.

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER, Adjoint ; Jérôme RENOARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Claire VOLPI, Christophe DEMONCHY, et Vincent BAFFALEUF.

**Absents excusés** : Valérie BUISSON a donné son pouvoir à Jean-Louis CECCHET et Christophe COHADE a donné son pouvoir à Alain HERITIER

**Secrétaire** : Charlotte COGAN est nommée secrétaire de séance.

En début de séance, le Conseil a ajouté à l'unanimité un point à présenter : l'avis n°2021-0118.

### **1/ Approbation du compte rendu du 25 mai 2021 :**

Le Conseil Municipal rejette à la majorité le compte-rendu du 25 mai 2021.

La majorité du Conseil Municipal est en attente de la rectification des deux derniers compte-rendus avec les points correctement modifiés (25 mai et 14 avril 2021)

Pour : 2 / Contre : 9 / Abstention : 0

### **2/ Point sur l'avis n°2021-0118 :**

La Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes a transmis l'avis n°2021-0118 qui a été porté à la connaissance de l'assemblée délibérante du Conseil Municipal de OLLOIX, avis portant sur le budget 2021 et portant conclusion n°16 : « *En conséquence, il n'y a pas lieu de mettre en demeure la commune d'OLLOIX d'inscrire à son budget les crédits suffisants et nécessaires pour permettre la mise en paiement de la dépense de 945 625,79€, objet de la saisine introduite au nom de la commune de SAINT-NECTAIRE.* »...

Par ces motifs : ... article 2 : « *DECLARE non obligatoire pour la commune d'OLLOIX la dépense d'un montant de 945 625,79€, relative au paiement de titres de recettes émis par la commune de SAINT-NECTAIRE à l'encontre de la commune d'OLLOIX.* »...

### **3/ Point sur la numérotation :**

Le plan d'adressage présenté le 9 avril 2021 a vu le libellé des noms de rues validé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité la numérotation métrique.

Pour : 8 / Contre : 2 / Abstention : 1

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

### **4/ Goudronnage - Devis**

Le Maire rappelle les travaux d'entretien des voies municipales étaient un des projets de l'équipe municipale.

La mairie a prévu des travaux de goudronnage sur le Chemin d'Odon, le Chemin du Verger, le Chemin des Ayres. Le choix de l'enrobé à froid permet à la mairie de réaliser directement les travaux d'ici la fin de l'année 2021.

### **5/ Eglise : travaux d'électricité – devis en cours**

Le Maire rappelle que deux devis sont à l'étude, concernant la partie électricité.

Le choix des luminaires est en discussion

### **6/ Prévision d'achat d'un radar pédagogique**

Afin de sensibiliser les automobilistes dans la descente de la Rue des 3 Puys, l'achat d'un radar pédagogique est en prévision.

Le Maire explique qu'une demande de subvention a été faite.

.....Fin du Conseil.....



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 02 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de OLLOIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CECCHET, Maire.

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER, Adjoint ; Jérôme RENOARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Claire VOLPI, Christophe DEMONCHY, et Vincent BAFFALEUF.

**Absents excusés** : Valérie BUISSON a donné son pouvoir à Jean-Louis CECCHET et Christophe COHADE a donné son pouvoir à Alain HERITIER

**Secrétaire** : Charlotte COGAN est nommée secrétaire de séance.

En début de séance, le Conseil a ajouté à l'unanimité un point à présenter : l'avis n°2021-0118.

### **1/ Approbation du compte rendu du 25 mai 2021 :**

Le Conseil Municipal rejette à la majorité le compte-rendu du 25 mai 2021.

La majorité du Conseil Municipal est en attente de la rectification des deux derniers compte-rendus avec les points correctement modifiés (25 mai et 14 avril 2021)

Pour : 2 / Contre : 9 / Abstention : 0

### **2/ Point sur l'avis n°2021-0118 :**

La Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes a transmis l'avis n°2021-0118 qui a été porté à la connaissance de l'assemblée délibérante du Conseil Municipal de OLLOIX, avis portant sur le budget 2021 et portant conclusion n°16 : « *En conséquence, il n'y a pas lieu de mettre en demeure la commune d'OLLOIX d'inscrire à son budget les crédits suffisants et nécessaires pour permettre la mise en paiement de la dépense de 945 625,79€, objet de la saisine introduite au nom de la commune de SAINT-NECTAIRE.* »...

Par ces motifs : ... article 2 : « *DECLARE non obligatoire pour la commune d'OLLOIX la dépense d'un montant de 945 625,79€, relative au paiement de titres de recettes émis par la commune de SAINT-NECTAIRE à l'encontre de la commune d'OLLOIX.* »...

### **3/ Point sur la numérotation :**

Le plan d'adressage présenté le 9 avril 2021 a vu le libellé des noms de rues validé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité la numérotation métrique.

Pour : 8 / Contre : 2 / Abstention : 1

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

### **4/ Goudronnage - Devis**

Le Maire rappelle les travaux d'entretien des voies municipales étaient un des projets de l'équipe municipale.

La mairie a prévu des travaux de goudronnage sur le Chemin d'Odon, le Chemin du Verger, le Chemin des Ayres. Le choix de l'enrobé à froid permet à la mairie de réaliser directement les travaux d'ici la fin de l'année 2021.

### **5/ Eglise : travaux d'électricité – devis en cours**

Le Maire rappelle que deux devis sont à l'étude, concernant la partie électricité.

Le choix des luminaires est en discussion

### **6/ Prévision d'achat d'un radar pédagogique**

Afin de sensibiliser les automobilistes dans la descente de la Rue des 3 Puys, l'achat d'un radar pédagogique est en prévision.

Le Maire explique qu'une demande de subvention a été faite.

.....Fin du Conseil.....



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 02 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de OLLOIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CECCHET, Maire.

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER, Adjoint ; Jérôme RENOARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Claire VOLPI, Christophe DEMONCHY, et Vincent BAFFALEUF.

**Absents excusés** : Valérie BUISSON a donné son pouvoir à Jean-Louis CECCHET et Christophe COHADE a donné son pouvoir à Alain HERITIER

**Secrétaire** : Charlotte COGAN est nommée secrétaire de séance.

En début de séance, le Conseil a ajouté à l'unanimité un point à présenter : l'avis n°2021-0118.

### **1/ Approbation du compte rendu du 25 mai 2021 :**

Le Conseil Municipal rejette à la majorité le compte-rendu du 25 mai 2021.

La majorité du Conseil Municipal est en attente de la rectification des deux derniers compte-rendus avec les points correctement modifiés (25 mai et 14 avril 2021)

Pour : 2 / Contre : 9 / Abstention : 0

### **2/ Point sur l'avis n°2021-0118 :**

La Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes a transmis l'avis n°2021-0118 qui a été porté à la connaissance de l'assemblée délibérante du Conseil Municipal de OLLOIX, avis portant sur le budget 2021 et portant conclusion n°16 : « *En conséquence, il n'y a pas lieu de mettre en demeure la commune d'OLLOIX d'inscrire à son budget les crédits suffisants et nécessaires pour permettre la mise en paiement de la dépense de 945 625,79€, objet de la saisine introduite au nom de la commune de SAINT-NECTAIRE.* »...

Par ces motifs : ... article 2 : « *DECLARE non obligatoire pour la commune d'OLLOIX la dépense d'un montant de 945 625,79€, relative au paiement de titres de recettes émis par la commune de SAINT-NECTAIRE à l'encontre de la commune d'OLLOIX.* »...

### **3/ Point sur la numérotation :**

Le plan d'adressage présenté le 9 avril 2021 a vu le libellé des noms de rues validé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité la numérotation métrique.

Pour : 8 / Contre : 2 / Abstention : 1

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

### **4/ Goudronnage - Devis**

Le Maire rappelle les travaux d'entretien des voies municipales étaient un des projets de l'équipe municipale.

La mairie a prévu des travaux de goudronnage sur le Chemin d'Odon, le Chemin du Verger, le Chemin des Ayres. Le choix de l'enrobé à froid permet à la mairie de réaliser directement les travaux d'ici la fin de l'année 2021.

### **5/ Eglise : travaux d'électricité – devis en cours**

Le Maire rappelle que deux devis sont à l'étude, concernant la partie électricité.

Le choix des luminaires est en discussion

### **6/ Prévision d'achat d'un radar pédagogique**

Afin de sensibiliser les automobilistes dans la descente de la Rue des 3 Puys, l'achat d'un radar pédagogique est en prévision.

Le Maire explique qu'une demande de subvention a été faite.

.....Fin du Conseil.....





# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 02 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de OLLOIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CECCHET, Maire.

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER, Adjoint ; Jérôme RENOARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Claire VOLPI, Christophe DEMONCHY, et Vincent BAFFALEUF.

**Absents excusés** : Valérie BUISSON a donné son pouvoir à Jean-Louis CECCHET et Christophe COHADE a donné son pouvoir à Alain HERITIER

**Secrétaire** : Charlotte COGAN est nommée secrétaire de séance.

En début de séance, le Conseil a ajouté à l'unanimité un point à présenter : l'avis n°2021-0118.

### **1/ Approbation du compte rendu du 25 mai 2021 :**

Le Conseil Municipal rejette à la majorité le compte-rendu du 25 mai 2021.

La majorité du Conseil Municipal est en attente de la rectification des deux derniers compte-rendus avec les points correctement modifiés (25 mai et 14 avril 2021)

Pour : 2 / Contre : 9 / Abstention : 0

### **2/ Point sur l'avis n°2021-0118 :**

La Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes a transmis l'avis n°2021-0118 qui a été porté à la connaissance de l'assemblée délibérante du Conseil Municipal de OLLOIX, avis portant sur le budget 2021 et portant conclusion n°16 : « *En conséquence, il n'y a pas lieu de mettre en demeure la commune d'OLLOIX d'inscrire à son budget les crédits suffisants et nécessaires pour permettre la mise en paiement de la dépense de 945 625,79€, objet de la saisine introduite au nom de la commune de SAINT-NECTAIRE.* »...

Par ces motifs : ... article 2 : « *DECLARE non obligatoire pour la commune d'OLLOIX la dépense d'un montant de 945 625,79€, relative au paiement de titres de recettes émis par la commune de SAINT-NECTAIRE à l'encontre de la commune d'OLLOIX.* »...

### **3/ Point sur la numérotation :**

Le plan d'adressage présenté le 9 avril 2021 a vu le libellé des noms de rues validé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité la numérotation métrique.

Pour : 8 / Contre : 2 / Abstention : 1

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

### **4/ Goudronnage - Devis**

Le Maire rappelle les travaux d'entretien des voies municipales étaient un des projets de l'équipe municipale.

La mairie a prévu des travaux de goudronnage sur le Chemin d'Odon, le Chemin du Verger, le Chemin des Ayres. Le choix de l'enrobé à froid permet à la mairie de réaliser directement les travaux d'ici la fin de l'année 2021.

### **5/ Eglise : travaux d'électricité – devis en cours**

Le Maire rappelle que deux devis sont à l'étude, concernant la partie électricité.

Le choix des luminaires est en discussion

### **6/ Prévision d'achat d'un radar pédagogique**

Afin de sensibiliser les automobilistes dans la descente de la Rue des 3 Puys, l'achat d'un radar pédagogique est en prévision.

Le Maire explique qu'une demande de subvention a été faite.

.....Fin du Conseil.....



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 02 juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le neuf juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de OLLOIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CECCHET, Maire.

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER, Adjoint ; Jérôme RENOARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Claire VOLPI, Christophe DEMONCHY, et Vincent BAFFALEUF.

**Absents excusés** : Valérie BUISSON a donné son pouvoir à Jean-Louis CECCHET et Christophe COHADE a donné son pouvoir à Alain HERITIER

**Secrétaire** : Charlotte COGAN est nommée secrétaire de séance.

En début de séance, le Conseil a ajouté à l'unanimité un point à présenter : l'avis n°2021-0118.

### **1/ Approbation du compte rendu du 25 mai 2021 :**

Le Conseil Municipal rejette à la majorité le compte-rendu du 25 mai 2021.

La majorité du Conseil Municipal est en attente de la rectification des deux derniers compte-rendus avec les points correctement modifiés (25 mai et 14 avril 2021)

Pour : 2 / Contre : 9 / Abstention : 0

### **2/ Point sur l'avis n°2021-0118 :**

La Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes a transmis l'avis n°2021-0118 qui a été porté à la connaissance de l'assemblée délibérante du Conseil Municipal de OLLOIX, avis portant sur le budget 2021 et portant conclusion n°16 : « *En conséquence, il n'y a pas lieu de mettre en demeure la commune d'OLLOIX d'inscrire à son budget les crédits suffisants et nécessaires pour permettre la mise en paiement de la dépense de 945 625,79€, objet de la saisine introduite au nom de la commune de SAINT-NECTAIRE.* »...

Par ces motifs : ... article 2 : « *DECLARE non obligatoire pour la commune d'OLLOIX la dépense d'un montant de 945 625,79€, relative au paiement de titres de recettes émis par la commune de SAINT-NECTAIRE à l'encontre de la commune d'OLLOIX.* »...

### **3/ Point sur la numérotation :**

Le plan d'adressage présenté le 9 avril 2021 a vu le libellé des noms de rues validé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à la majorité la numérotation métrique.

Pour : 8 / Contre : 2 / Abstention : 1

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2021**

### **4/ Goudronnage - Devis**

Le Maire rappelle les travaux d'entretien des voies municipales étaient un des projets de l'équipe municipale.

La mairie a prévu des travaux de goudronnage sur le Chemin d'Odon, le Chemin du Verger, le Chemin des Ayres. Le choix de l'enrobé à froid permet à la mairie de réaliser directement les travaux d'ici la fin de l'année 2021.

### **5/ Eglise : travaux d'électricité – devis en cours**

Le Maire rappelle que deux devis sont à l'étude, concernant la partie électricité.

Le choix des luminaires est en discussion

### **6/ Prévision d'achat d'un radar pédagogique**

Afin de sensibiliser les automobilistes dans la descente de la Rue des 3 Puys, l'achat d'un radar pédagogique est en prévision.

Le Maire explique qu'une demande de subvention a été faite.

.....Fin du Conseil.....